

revivre, découvrant, cette fois, le vrai but de ses partisans. Cela vaut mieux : nous préférons les ennemis affichés aux faux amis déguisés de la peau de l'agneau.

La véritable école nationale, la province de Québec la possède : c'est celle que le pacte fédéral lui reconnaît. Cette école assure aux minorités comme à la majorité la plus entière liberté, sous les auspices d'une loi générale pour la communauté. Cette école a permis à notre province, seule entre toutes les autres, de respecter l'esprit et la lettre de la constitution de 1867.

L'école confessionnelle, nos pères l'ont obtenue après cinquante ans de luttes, en 1846. Elle nous a permis de traverser la période si critique de l'Union et d'assurer le succès de la Confédération. Et depuis 1867, c'est grâce à nos écoles confessionnelles que nous avons contribué au développement du Dominion dans tous les domaines. Les provinces de l'Ouest ont été achetées de nos deniers, en grande partie. En 1869, le gouvernement fédéral acheta les terres de l'Ouest canadien, appartenant alors à la compagnie de la Baie d'Hudson. Ces terres furent payées *trente millions de piastres*.

A cette époque, il y avait dans la Confédération canadienne quatre provinces : Québec, Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. La population de ces quatre provinces était comme suit, d'après le recensement de 1871, deux ans plus tard :

Québec.....	1,113,168
Ontario.....	1,178,510
Nouvelle-Ecosse.....	245,735
Nouveau-Brunswick.....	245,735
Total.....	2,892,763

De ce total, le même recensement démontre que 1,082,940 étaient Canadiens français.

Même en dehors des articles de la constitution de 1867, la province de Québec a donc des "droits acquis sur tout le sol même du Canada. C'est pourquoi le peuple canadien-français ne peut être assimilé aux nouveaux arrivés, à tous ceux qui sont venus s'établir au Canada depuis 1870.

Les droits scolaires garantis à la province de Québec par le pacte fédéral sont intangibles, comme le sont ses droits politiques.

Mais afin d'enlever le moindre prétexte aux tenants de l'école nationale (lire neutre et obligatoire) de faire la guerre à nos écoles confessionnelles, nous demandons aux parents, aux maîtres et aux commissaires d'écoles de redoubler de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs scolaires.

Soyons vigilants, étudions, travaillons : la supériorité aura raison du fanatisme.

C.-J. MAGNAN.